7. Développement durable

Ce dicastère est géré par Mme Maryline Dafflon, Conseillère communale. Le texte ci-dessous a été rédigé par Christophe Labaloue, délégué à l'énergie et au développement pour la Commune de Neyruz. Le développement durable étant transversal à tous les dicastères, ce point de situation a été élaboré avec la collaboration de tous les conseillers et conseillères communaux.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la stratégie de développement de Neyruz : https://www.neyruz.ch/energie/agenda-2030

Point de situation sur l'Agenda 2030 de la Commune de Neyruz

Pour rappel, l'Agenda 2030 a pour but de canaliser les efforts des pays membres de l'ONU sur 17 objectifs de développement durable (ODD) jusqu'à 2030 et couvrant les dimensions économiques, sociétales et environnementale de l'activité humaine. La Suisse contribue à cet engagement collectif au travers de son Agenda 2030. Le Canton de Fribourg en a fait de même au travers de sa stratégie de développement durable. Neyruz leur a emboité le pas fin 2022 avec son Agenda 2030. Sa mise en œuvre a débuté en 2023. 2024 est donc la 2ème année de mise en œuvre. En voici les éléments clés.

L'objectif 2024 était d'assurer le déploiement de 75 actions. La mise en œuvre s'est aussi bien déroulée en 2024 avec un taux de mise en œuvre de nos actions proche de 80%. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de succès pour 2024 couvrant chacun des axes de notre Agenda 2030 (social, environnemental, économique, collaboration inter-communale).

Concernant **l'axe social (ODD 3,4,5,10,11)**, le lancement d'un service de transport local et la mise en place de tables d'hôtes et de bistro avec ProSenectute ont contribués au soutien aux aînés, à la mixité et à la cohésion sociale. A noter aussi l'approche « zéro déchets » déployées pour les petits déjeuners villageois. Afin de conserver un enseignement de qualité et développer la culture, le projet de Maison P'tit Bonheur a été lancé, le lauréat du concours pour l'agrandissement de l'école a été désigné et un abonnement culturel est maintenant offert aux jeunes majeurs. Sur le thème du bien-être, de la santé et du sport, la participation en augmentation à Midnight Sport est à souligner, en plus du projet de construction d'une nouvelle place de jeux au Simon qui a été validé. Enfin, sur le thème employeur exemplaire, le règlement du personnel mis à jour pour revue par le Conseil Général en 2025.

Sur **l'axe environnemental (ODD 2,6,7,11,12,13,15)**, les énergies renouvelables et les économies d'énergie ont été mises à l'honneur avec l'installation d'une nouvelle PAC pour les bâtiments communaux. Le lancement d'une campagne de sensibilisation aux économiques d'énergie dans les bâtiments communaux, complétée par des ateliers économies d'énergie avec l'administration, l'édilité et le corps enseignant, ainsi qu'un atelier participatif bilan carbone avec les habitant.es. Sans oublier l'achat de nouveau matériel électrique (tronçonneuse et tondeuse). En ce qui concerne l'eau et la biodiversité : tarif progressif de l'eau approuvé par le Conseil Général, floraison de la route en face de la Chaumière, atelier prairie fleurie avec les écoliers.ères et villageois.es.